



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 2 mai 2022

Elections législatives

Inscription sur les listes électorales : attention, vous n'avez que jusqu'au 4 mai en ligne et jusqu'au 6 mai 2022, en mairie

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie. Pour les élections législatives, l'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au 4 mai 2022 et en mairie jusqu'au 6 mai 2022.

Je vérifie ma situation électorale

Vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale ».

Il vous suffit d'indiquer la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée.

Je souhaite m'inscrire sur les listes électorales

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions :

- Avoir le droit de vote
- Avoir une attache avec la commune

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- Un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité)
- Un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile)

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur les listes électorales jusqu'au 4 mai 2022 grâce au téléservice [« Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales »](#).

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant à la mairie jusqu'au 6 mai 2022. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un [formulaire cerfa n°12669](#) de demande d'inscription qui est disponible en mairie.

Je souhaite rectifier ma situation électorale

Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, ou la commune de vote n'est plus la bonne ? Vous faites peut-être partie des électeurs « mal-inscrits », c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas inscrites dans le lieu de résidence, sans que cela soit volontaire.

Pour remédier à cette situation, vous avez jusqu'au 4 mai 2022 pour vous (ré)inscrire en ligne, et jusqu'au 6 mai 2022 pour le faire en mairie grâce au téléservice « [Demande d'inscription sur les listes électorales](#) ».

Cas particuliers

Vous serez inscrit d'office sur les listes électorales pour pouvoir voter au prochain scrutin si :

- Vous avez 18 ans (à condition d'avoir fait son recensement citoyen à partir de 16 ans), y compris si votre accession à la majorité est postérieure au 6 mai 2022.
- Votre 18^e anniversaire intervient entre les deux tours. Vous serez inscrit d'office par l'INSEE et pourrez participer au second tour.
- Vous avez obtenu la nationalité française après 2018.

Pour toutes vos démarches relatives aux listes électorales, rendez-vous sur le portail dédié aux élections : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>



Préfecture de la Haute-Savoie Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex